

PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT D'EMPRUNT 250-2018

---

Aux contribuables de la Ville de Brownsburg-Chatham,

Avis public est, par les présentes, donné que le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, à une séance ordinaire tenue le 5<sup>e</sup> jour du mois de juin 2018, au lieu ordinaire des sessions, a adopté le règlement d'emprunt numéro 250-2018 autorisant des travaux de réhabilitation sur la rue Principale - tronçon entre les rues du Couvent et de la Septaco.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 25 juillet 2018.

Ce règlement entrera donc en vigueur conformément à la *Loi*.

Les contribuables intéressés peuvent en prendre connaissance au bureau de l'Hôtel de Ville, situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16h30 ainsi que le vendredi de 8 h à 13 h.

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 9<sup>e</sup> jour du mois d'août 2018.

La Directrice générale adjointe,



Sonja Lauzon

---

Entrée en vigueur – Règlement d'emprunt numéro 250-2018

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sonja Lauzon, directrice générale et greffière adjointe, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en affichant une copie au bureau de la Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 9 août 2018 ainsi qu'une copie dans le journal « Le Régional » dont la parution est le 9 août 2018, et ce, conformément à l'article 345 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 9<sup>e</sup> jour du mois d'août de l'an 2018.



Signé :  
Sonja Lauzon, DGA